

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 46, Numéro 1 > février 2019 > droitdeparole.org

Terres des Sœurs de la Charité

Patrimoine entre les mains de promoteurs

PHOTO GILLES BÉRUBÉ

La citoyenne Édith Coulombe dénonce le fractionnement et le bétonnage éventuels des terres des Sœurs de la Charité, patrimoine agricole acquis par la Fondation Jules-Dallaire, et implore la Commission de protection du territoire agricole de refuser la déro-

gation de zonage demandée par la Ville de Québec et le promoteur. L'auteure se demande si les fondations philanthropiques défendent le patrimoine, comme elles le prétendent, et s'inquiète de l'avenir de l'Institut Mallet, sis dans le Vieux-Québec.

Lettre d'opinion**Indignation et désarroi devant la future construction du Phare**

J'ai vécu plusieurs années à Montréal et je suis de retour à Québec, de puis quelques mois. Durant ces années, je venais à Québec régulièrement pour visiter ma famille. Je prenais l'autobus et sur l'autoroute 20, lorsque nous étions rendus à Laurier Station, au loin apparaissait le sommet des montagnes situé au nord de la ville, et... à chaque fois, je vivais la même émotion!

C'était une véritable joie, car je savais que, rendue à la tête des points, je verrais un majestueux paysage de montagnes aux couleurs nuancées. Pour moi, c'était toujours nouveau et je ne me suis jamais lassée, de redécouvrir ce paysage.

Lorsque j'ai appris la construction future du complexe La Phare, j'ai ressenti un véritable coup au cœur, un déchirement. Comment pouvait-on faire une chose semblable? Non seulement pour

nous, mais pour les générations futures qui n'auront plus la possibilité de contempler ce paysage, que j'ai eu la chance d'admirer... pendant des années!

C'est un projet extrêmement pollueur, contre-nature. Je n'en reviens pas que des personnes, résidentes de Québec (peu importe leurs fonctions) aient eu cette idée destructrice pour l'environnement et aient pris les moyens légaux pour l'imposer. Il n'y a aucune raison financière qui justifie un tel projet, soi disant pour le progrès de la ville de Québec.

Pourquoi ne pas mettre en valeur cet environnement naturel, unique, d'une richesse infinie et permettre à nos enfants de recevoir ce bel héritage?

Lucie Langevin
Citoyenne de Québec

Invitation à participer à la Minute vidéo de Folie/culture

Marchez sur des oeufs!

Par **Nathalie Côté**

Folie/Culture invite tous les artistes professionnels ou amateurs, intervenants du milieu social et toutes personnes intéressées à s'investir dans une expérience de réflexion particulière: réaliser une vidéo d'une durée d'une minute produite sur le thème *Marchez sur des oeufs!*

Avec ce thème tout à fait d'actualité. Folie/Culture entend «explorer la nouvelle censure d'une humanité qui a peur d'elle-même, où il faut désormais râper les rugosités, adoucir la confrontation, condamner a priori, engloutir les zones sombres de l'Homme sapiens dans des abysses encore plus obscurs».

C'est une invitation aux créateurs à s'exprimer librement: «Lorsque l'absurde engloutit le sens commun,

il est temps de sortir l'ironie, l'humour et la dérision. Et nous allons casser des oeufs pour concocter la plus décapante des omelettes» annonce Folie/Culture.

Les Minutes vidéo sélectionnées seront projetées à l'occasion d'une soirée publique dans le cadre de la programmation 2019-2020. Les personnes intéressées sont invitées à proposer une vidéo d'art abordant le thème *Marchez sur des oeufs!* Forme: un seul plan-séquence. Durée: une minute en continu. Attention: aucun montage (image, sonore, ajout de générique, etc.) n'est permis. Folie-Culture accepte aussi les vidéos d'animation ou les GIF animés.

Date limite: 31 mars. Info: 418 649-0999 ou programmation@folieculture.org.

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC

PRÉSENTE

LE RISQUE


Risque n° 6

**SORTIR APRÈS
UNE PLUIE
VERGLAÇANTE**


Il y a des petits risques que l'on aime prendre.
Mais pour vos projets, **ne prenez aucun risque.**

Découvrez notre **CELL** et notre **REER** garantis à 100 %

Communiquez avec l'un de nos agents d'investissement

1 800 463-5229 | epq.gouv.qc.ca | Retrouvez-nous sur 



Épargne
Placements
Québec 

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org

Retrouvez *Droit de parole*
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage: 6 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal:
Francine Bordeleau, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Geneviève Lévesque, Simon M. Leclerc, Monique Girard, W. Stuart Edwards
Coordination: Nathalie Côté
Révision: Lorraine Paquet
Design: Martin Charest
Illustration: Marc Boutin

Collaboration spéciale:
Les Amis de la Terre de Québec, Michaël Lachance, Robert Lapointe, Édith Coulombe, Lorraine Paquet
Webmestre: Nathalie Côté
Photos: Daniel Tremblay, Gilles Bérubé
Imprimeur: Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho

Tirage certifié AMECQ

Promoteurs et patrimoine

Que cachent les fondations philanthropiques ?

Par Édith Coulombe

Je réfléchis depuis quelque temps aux motivations réelles des entrepreneurs et gens d'affaires de tous genres, qui portent haut leurs fondations de bienfaisance et de protection des valeurs humaines, culturelles ou philanthropiques, entre autres.

Ces belles missions, bien véhiculées dans les médias et lors d'événements publics, semblent cacher trop régulièrement d'autres intentions, celles-ci moins désintéressées.

Ayant consulté le site internet de la fondation Famille Jules-Dallaire, à titre d'exemple, on peut y lire: «...avec une approche axée sur la dignité humaine, nous nous impliquons directement dans la gestion des œuvres que nous soutenons afin d'en assurer la pérennité, tout en préservant le patrimoine culturel de la Ville de Québec.»

Les Terres des sœurs de la Charité

À cet effet, je m'explique mal pourquoi l'homme d'affaires Michel Dallaire considère qu'il peut morceler les terres des Sœurs de la Charité; celles-ci font partie de l'ensemble patrimonial acquis il y a quelques années par sa fondation. Ces terres constituent un bien unique du territoire de la Ville de Québec, n'ayant jamais été foulées par l'homme, autre que pour l'agriculture. Des experts, d'aussi loin que l'Europe, ont garanti que toute construction sur ces terres leur enlèverait leur caractère patrimonial.

Étant donné le courant mondial qui prône l'agriculture urbaine et de proximité afin de protéger l'environnement, pourquoi notre maire insiste-t-il, de concert avec la Fondation Jules-Dallaire, pour détruire ce qui ferait un exemple idéal de réelle protection du patrimoine et de vision d'avenir? Pourquoi Régis Labaume et Michel Dallaire ne saisissent-ils pas l'opportunité qu'ils ont de faire l'Histoire en poursuivant vraiment la mission des sœurs de la Charité?

J'exhorte la Commission de protection du territoire agricole à ne pas céder devant l'insistance de ces personnes. Les terres des sœurs de la Charité sont un bien culturel qui doit rester intact, comme tant de citoyens et d'autorités le demandent. Et d'en garder leur fonction de nourrir les Québécois.

L'Institut Mallet dans le Vieux-Québec

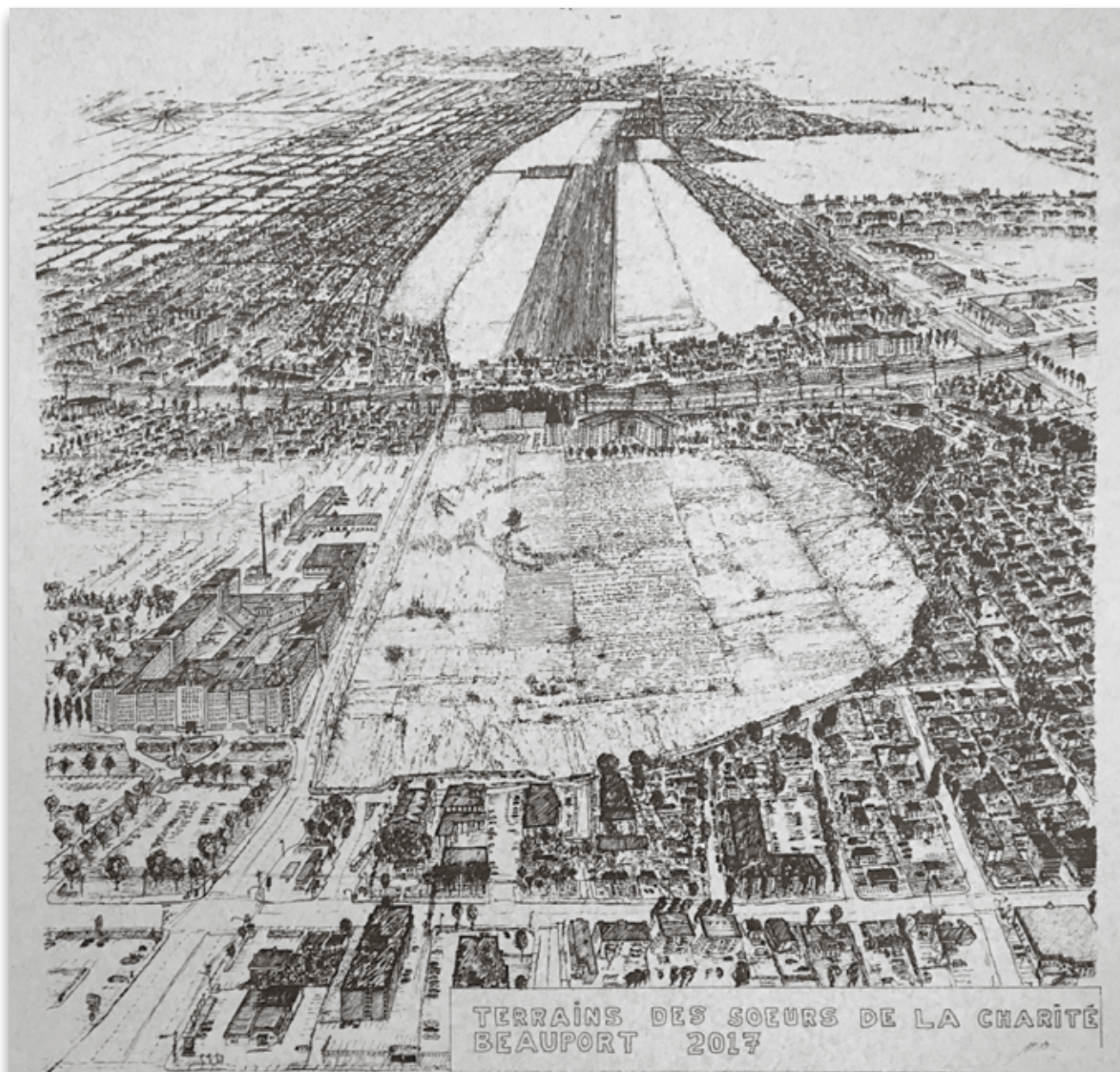
Quant au complexe acquis des sœurs en ville, l'Institut Mallet, administré par cet homme d'affaires, s'entend à «...protéger le caractère architectural de la chapelle et à maintenir la vocation de ce lieu historique où est servie une soupe populaire depuis un siècle.» Ceci est fort louable. Néanmoins depuis bien des années personne n'a accès à cette chapelle si magnifique et bien préservée. Sera-t-elle accessible bientôt, pour que l'on puisse vraiment en profiter et que l'ensemble du public contribue à son rayonnement?

Et qu'arrivera-t-il aux autres bâtiments de ce complexe exceptionnel, comme ceux des services, de la chaufferie, du foyer Nazareth? Ceux-là ne sont aucunement mentionnés dans l'explication du site internet. Un bâtiment patrimonial n'a de sens que s'il demeure dans son contexte d'origine. Une fois morcelé, ce lieu historique perd son sens, aux dires de bien des spécialistes qui se sont prononcés sur certains projets d'habitation ou autres intentions, à Sillery, sur la Côte d'Abraham, par exemple.

Avec toutes ces constructions dans le secteur de place d'Youville, quel sera désormais le vrai paysage patrimonial du Vieux-Québec? Finalement, le titre de Vieux-Québec comme «patrimoine mondial», cela veut dire quoi quand les citoyens doivent se battre contre leur propre administration municipale pour conserver le patrimoine bâti?

Le Phare

Aussi, est-ce que notre maire pense que les cinq millions de touristes viendront pour admirer le projet Le Phare? Que ce sera un beau complément à notre patrimoine architectural? Certainement pas, ce projet ayant été décrié comme passé date et utopique par nombre de spécialistes. Le monde regorge de projets de ce genre et surtout, porte la défiguration du secteur des ponts à son



SAUVONS LA VOCATION DES TERRES POUR UNE AGRICULTURE LOCALE

SÉRIGRAPHIE D'HÉLÈNE MATTE D'APRÈS UN DESSIN DE MARC BOUTIN

comble. La porte d'entrée de la capitale... Cela fait mal à l'environnement et au patrimoine paysager quand on constate le comportement de sourde oreille de nos élus, de concert avec ces entrepreneurs.

La fondation Dallaire

J'invite ces gens à devenir plus conscients de leurs fonctions et leurs engagements. Tout part de bonnes intentions. La fondation Jules-Dallaire donne d'une main pour installer la Porte Sainte, rajeunir le Patro Roc-Amador, maintenir la soupe populaire; elle a même acheté la Maison Dauphine pour les jeunes. Bravo! Mais cela ne veut pas dire que de l'autre main, les entreprises connexes à cette fondation ont le droit d'ajuster ces territoires et bâtiments comme bon leur semble, sans aucune considération pour les multiples personnes qui souhaitent le maintien intact de ces entités, au nom du patrimoine culturel, tel qu'indiqué par la fondation Jules-Dallaire. Tout ceci au nom de profits plutôt personnels!

Avec l'accord des autorités?

Arrêtez de jouer avec les mots et de balayer toutes les communications qui demandent la protection réelle de ce bien public que devraient devenir les terres de la Charité, entre autres. Cessez de vous cacher derrière les missions et les belles intentions de vos fondations, pour agir à votre guise. Gardez le cap sur la transparence et l'honnêteté envers le public et les institutions de vous achetez.

Que ces personnes se tiennent loin du monastère des Ursulines! Que jamais elles n'annoncent leur implication dans le futur de cet ensemble architectural unique. J'exhorte le Pôle culturel des Ursulines de s'adjoindre des vrais mécènes, comme pour le projet du monastère des Augustines, afin d'assurer une continuité digne de leur mission. Sinon nous pourrions conclure que le Vieux-Québec est géré par des entrepreneurs qui cachent leurs intentions derrière leurs fondations, avec l'accord de nos autorités.

Gilets jaunes

Éveil de la société civile

Par **Robert Lapointe**

En décembre 2018 le néolibéral Emmanuel Macron, dans le journal londonien *The Economist*, marchait, sur l'eau comme un Jésus moderne éclatant et souriant. Il coule aujourd'hui heurté par l'iceberg jaune du populo en proie à la réalité de la détresse. L'étoile du néolibéralisme a subitement terni. Mettre la France, et le Québec, au goût du jour de la globalisation capitaliste n'est pas une sinécure pour les maîtres du monde même lorsqu'ils jouissent de la complicité socio-libérale, cette gauche qui arrondit les coins du néolibéralisme et facilite sa progression.

« Dans ce mouvement, il s'agit de bien autre chose que telle ou telle revendication particulière (...). Il s'agit, après avoir toujours plié, tout subi, tout encaissé en silence pendant des mois et des années, d'oser se redresser, se tenir debout. Prendre la parole à son tour. » (Simone Weil, « La vie et la grève des ouvrières métallo », *La Révolution prolétarienne*, Paris, 10 juin 1936). Cette remarque pourrait s'appliquer au mouvement actuel, même si certaines conditions diffèrent. Peut-être, à l'époque, ont-elles protesté sous pavillon syndical? Et les syndicats appartiennent à la société civile.

À quoi appartiennent les Gilets jaunes?

Pour Mme Thatcher (1925-2013), chantre du néolibéralisme, ce ne serait que des individus, car il n'y a pas de société. Le néolibéralisme, le communisme, le fascisme, la théocratie, l'intégrisme religieux, ont tous un point en commun : désarticuler et détruire la société civile comme forme organisationnelle de la population et la réduire à une forme embryonnaire, à sa trame de fond, familles, ménages, clans, individus, en relation directe avec un État totalisateur et bienfaisant, en apparence, surtout si l'on s'y soumet.

L'enfer néolibéral se déploie sous le mode de la surveillance accrue, de la productivité, de l'injustice sociale, de la marchandisation de tout, de l'être humain et de ses valeurs, voire même de son identité, dernier refuge contre la globalisation. Et on passe de la consommation des biens à la consommation de l'être humain sans parler de la destruction de la nature que l'on met sur le dos du citoyen, en la faisant payer par lui et en enrichissant les trop nantis pour qu'eux seuls puissent survivre aux cataclysmes annoncés du futur.

Dans la mesure où la société civile est obsolète, s'installe un néolibéralisme qui n'est en fait qu'un néofascisme. Car seule une société civile bien articulée et suffisamment autonome peut forcer un État ayant

tendance au totalitarisme à devenir un État de droit capable de refréner les appétits des riches et des puissants de ce monde. C'est à cela que servent les diverses organisations issues de la société civile dont l'État s'efforce de contrôler et de limiter l'influence.

Dans le cadre du néolibéralisme, il y réussit passablement. Quand les gens souffrent de ne plus être défendus efficacement par leurs organisations, alors émerge la nécessité de se réorganiser sous des formes nouvelles. Les réseaux sociaux peuvent-ils être utilisés à cet effet? Certes, ce sont d'excellents outils de mobilisation, et ils permettent sur le terrain une plus grande mobilité. Mais ils peuvent être récupérés et utilisés par n'importe qui. Qu'est-ce que cela change eu égard à l'efficacité de la mobilisation? La technologie influe-t-elle sur la nature de l'événement?

« Les gilets Facebook »

Une chose est sûre : avec les Gilets jaunes, c'est la société civile non organisée, sa trame, son tissu, dont le gilet est déjà une forme organisée, qui se manifeste à l'aide des réseaux sociaux. Pour Gérard Biard de *Charlie Hebdo* du 19 décembre 2018, dans un article intitulé *Les gilets facebook*, c'est l'intrusion du virtuel dans la réalité « avec tout ce que ça implique de

*Quel songe ou vision trouble ma fantaisie
À prévoir de Paris la fange cramoisie
Traîner le sang d'un Roi à la merci des chiens,
Roi qui eut en mépris le sang versé des siens.*

— LES TRAGIQUES, AGRIPPA D'AUBIGNÉ, 1616

séduisant, de désolant, de contradictoire, d'absurde, de nombriliste, d'enthousiasmant et de révoltant». L'abonné facebook descend dans la rue.

Eh bien! Les gens travailleront toujours avec les outils qu'ils ont à leur disposition et ils mettront au goût du jour les vieux instruments encore utiles. Sur les ronds-points de la République, il y a des rencontres qui se font, des amitiés qui naissent, des discussions et, peut-être, de belles idées et de nouvelles formes d'organisations qui émergent. La société civile fera encore l'histoire avec des valeurs nouvelles ou renouvelées et un mouvement original. Il y aura toujours une société et un avenir.

MANIF POUR LA JUSTICE SOCIALE

20 FÉVRIER 2019

LE RÉPAC APPELLE LA POPULATION
À SE MOBILISER POUR DÉNONCER
LA NOUVELLE PHASE D'AUSTÉRITÉ
ANNONCÉE PAR LA CAQ.

DÉPART 11:30 DEVANT LE MTESS, RUE PARIZEAU
ARRIVÉE 12:30 AU BUNKER SUR GRANDE-ALLÉE

SERVICES AUX ENTREPRISES

Besoin d'aide pour la gestion de vos ressources humaines?

Un conseiller aux entreprises peut vous accompagner pour
RECRUTER • FORMER • MOBILISER

Relevez le défi avec une équipe motivée!

**Bureau de Services
Québec de Beauport**
773, avenue Royale,
1^{er} étage
Québec (Québec)
Tél. : 418 646-3350, poste 202

**Centre local d'emploi
de La-Côte-de-Beaupré**
9104, boulevard Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec)
Tél. : 418 646-3350, poste 202

**Centre local d'emploi
de Charlesbourg**
8000, boulevard Henri-Bourassa,
2^e étage
Québec (Québec)
Tél. : 418 644-1266

**Centre local d'emploi
des Quartiers-Historiques**
400, boulevard Jean-Lesage,
Hall ouest, bureau 40
Québec (Québec)
Tél. : 418 643-3300, poste 239

**Bureau de Services
Québec de Sainte-Foy**
1020, route de l'Église,
4^e étage
Québec (Québec)
Tél. : 418 646-8066, poste 278

La gestion des ressources humaines, au cœur du succès de votre entreprise.

emploiquebec.gouv.qc.ca

Québec 

De neige et d'affaires, Bonhomme!

Après une série de « oh! » et de « bah! », le Carnaval de Labeaumeville connaîtra-t-il, pour son 65^e anniversaire, le « wow! » promis par Daniel Gélinas, ex-directeur général du Festival d'été de Québec?

Par **Francine Bordeleau**

Artisan de la relance du FEQ au début des années 2000 et du succès des Fêtes du 400^e de Québec en 2008, Daniel Gélinas a été appelé à la rescousse du Carnaval fin 2017 pour une opération modernisation.

L'édition 2019, qui se déroule du 8 au 17 février, se voit ainsi amputée de sept jours par rapport aux dix dernières années. Dans la foulée, exit le défilé de la basse-ville, le concours de sculptures sur glace et les duchesses. Les ravissantes vestales du sympathique et rondouillet Bonhomme avaient disparu en 1996, puis ont été ressuscitées en 2014. En parallèle est née, en 2010, la Revengeance des duchesses, qui se veut la version féministe d'un symbole décrié pour son sexisme bien avant 1996.

Autre nouveauté notable: le virage « quartier » que semble vouloir prendre le Carnaval. Les activités carnavalesques essaient donc dans Saint-Sauveur avec Le Caribou, cabaret éphémère, et L'international de pétanque; dans le Vieux-Limoilou, place Limouloise; dans Saint-Jean-Baptiste, avec entre autres un

Bal des glaces présenté au Drague; rues Cartier et Maguire; et cætera.

Nombre de ces événements locaux sont issus d'une collaboration entre divers « partenaires » publics et privés, comme Hydro-Québec et les sociétés de développement commercial (SDC). Il en est de même pour ce qui est des « grands rendez-vous », comme les appelle l'organisation du Carnaval: la « Cour royale Loto-Québec », place George-V, désigne le fief de Bonhomme, tandis que le « Camp à Jos Vidéotron » s'installe au parc de la Francophonie. Par ailleurs, certaines stations du défilé bénéficient de commanditaires publics ou privés.

Déculturation

Que serait un carnaval sans Mardi gras, veille du Mercredi des Cendres qui, lui, marque le début du Carême, le Carême étant la période de quarante jours précédant Pâques? Le Mardi gras est le point culminant du très célèbre carnaval de La Nouvelle-Orléans, et dans la ville du tramway nommé Desire, il a lieu cette année le 5 mars puisque Pâques tombe le 21 avril.



La reine de la 10^e Revengeance des duchesse sera couronnée vendredi le 15 février à 19 h à la Brasserie artisanale La Korrigane 380, rue Dorchester.

PHOTO DANIEL TREMBLAY

Mais il est vrai que chez nous, les références religieuses... À Labeaumeville, sous le signe de Bonhomme, dans le contexte du Carnaval, le Mardi gras est célébré cette année le 12 février, une gracieuseté du

bistro-bar L'Atelier sis Grande-Allée.

Et c'est ainsi qu'en 2019, le Carnaval fait son entrée dans le 21^e siècle, pour paraphraser Daniel Gélinas, et affiche sans complexes son véritable sens: celui des affaires.

Les femmes et la musique

Par **Lorraine Paquet**

Pas d'Antoinette Vivaldi, de Francine Schubert, ni de Jacqueline Offenbach dans l'Histoire! Bien sûr: « Les femmes sont comme les miroirs, elles réfléchissent mais ne pensent pas. » L'auteur de cette perle, Henri Béraud, ne date pas d'un Moyen Âge arriéré, mais d'hier (XX^e siècle).

Le sexisme ayant sévi dans tous les domaines, la musique n'y échappe pas. Nannerl, la sœur de Mozart – considérée comme enfant prodige – s'est vu interdire de jouer du piano lors des tournées avec son frère parce qu'elle avait atteint l'âge de se marier.

Des rendez-vous classique au féminin

Mais, notre société a évolué (à la vitesse du son!). C'est ainsi que le six mars prochain, Rendez-vous Classiques présente un événement remarquable: seules des compositrices y seront interprétées. Au piano, Fabienne Gosse et à l'animation, la chercheuse Michelle Monette.

Madame Gosselin, détentriche d'une maîtrise en interprétation classique de l'Université de Montréal, pratique et enseigne la musique à Québec, travaille comme directrice artistique de l'Ensemble Lunatik, a joué au Centre d'Arts d'Orford, au Domaine Forget, s'est classée finaliste au gala Femmes de Mérite (YWCA Québec 2015), et a participé à la création de la musique du film Échos. Initiée à la direction d'orchestre, elle joue beaucoup de répertoire contemporain, ce qui lui donne accès aux œuvres des compositrices.

Longtemps exclues des grands orchestres

« Les grands interprètes du XX^e siècle sont principalement des hommes, dit-elle, même lorsqu'une femme jouit d'une compétence égale, par exemple Rosalyn Tureck pour le répertoire de Bach. Les dames ont longtemps été exclues des grands orchestres, et ce à toutes les chaises. L'acceptabilité des femmes chefs d'orchestre crée d'ailleurs toujours une certaine polémique dans certains milieux ». Madame Monette renchérit en citant Herbert von Karajan: « La place des femmes est dans la cuisine, et non dans l'orchestre ». Dieu merci, les mentalités ont changé. De plus en plus de femmes dirigent, entre autres JoAnn Falletta et Marine Alsop, des sommités mondiales. Au Québec, Dina Gilbert se démarque internationalement ».

Elle ajoute: « On a déjà cru que les femmes avaient un cerveau plus léger! Or, le cerveau d'Einstein était du même

pois que celui de la moyenne des femmes. Mais on n'encourage la créativité musicale que chez les garçons. Fanny Mendelssohn, sœur de Félix, aurait pu porter son art à de hauts sommets si elle avait bénéficié, comme son frère, des plus illustres professeurs d'Europe et de la possibilité d'être jouée par les meilleurs orchestres ».

Se mettre au diapason

« Notre époque compte des compositrices exceptionnelles (plus de 6000 en 1980), poursuit-elle, dont des Québécoises. J'en ai découvert au-delà de 2150 en streaming. Parmi les plus célèbres: Sofia Gubaidulina, Galina Ustvolskaya, Unsuk Chin, Anna Thorvaldsdottir, Kaija Saariaho, Meredith Monk... »

Qui a entendu parler d'elles? Même les jeunes diplômés de nos conservatoires et facultés de musique ne connaissent pas de compositrices. C'est dire que les générations précédentes, qui choisissent la programmation des concerts, n'innovent pas. Un autre problème est le nombre beaucoup moins élevé d'œuvres enregistrées sur disques.

Madame Monette a calculé que pour 2018, à peine 10% des nouveaux albums en musique classique contiennent au moins une œuvre de compositrice. « Si on se limite aux albums dont toutes les œuvres sont composées par des femmes, cela donne 3% des nouveaux albums, ce qui correspond, à peu près, au pourcentage d'œuvres jouées par nos orchestres symphoniques. Résultat: les radios diffusent peu les compositrices. Dans l'industrie du streaming, les algorithmes favorisent nettement les grands compositeurs du passé. Mais là au moins, les compositeurs actuels en pâtissent autant que les compositrices. »

Accordons nos violons!


Madame Monette est convaincue que les femmes vont occuper de plus en plus de place dans le monde musical, à condition que l'industrie de la musique classique s'ouvre aux œuvres actuelles. L'autre problème, le « boys club », n'est pas exclusif au domaine de la musique classique. Pas plus que les préjugés et le harcèlement sexuel. Plusieurs combats à mener, mais heureusement un nombre croissant de femmes et d'hommes s'activent pour corriger les aberrations héritées du passé.

Concert-causerie avec quatre compositrices du passé: Marianna Martines, Louise Farrrenc, Amy Beach, Jean Coulthard, et une jeune Québécoise, Maëva Clermont. Mercredi 6 mars, 19h30. École de musique Arqueuse, 850, Salaberry. Réservation 418 521-4070. 15\$



La chercheuse Michelle Monette.

PHOTO COURTOISIE



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél.: (418) 529-4226
Fax: (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Patricia Claude
AVOCATE

Droit du travail / Accidents du travail

Tél: (418) 522-4031 poste 228
Cell.: (418) 576-6487 • Téléc: (418) 522-4030
pclaude@patriciaclaudeavocate.com

3, rue Vallière, Québec (Québec) G1K 6S9

**URGENCE
CLIMATIQUE**



« Je refuse que

mon argent finance

le dérèglement climatique.

Je choisis le **RÉER sans pétrolière**
de la Caisse d'économie solidaire.

Chaque geste compte et le temps presse! »

- Karel Mayrand

1 877 647-1527
caissesolidaire.coop

**CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.**

La liberté d'expression en jeu

Par **Nathalie Côté**

Liberté surveillée arrive à point, tant ce livre aborde des sujets brûlants d'actualité. Paru en ce début d'année 2019 sous la direction du chroniqueur et philosophe Normand Baillargeon, l'ouvrage collectif collige les essais de onze auteurs qui s'intéressent à la liberté d'expression.

«Si vous n'êtes pas en faveur de la liberté d'expression pour les idées que vous détestez, vous n'êtes pas du tout en faveur de la liberté d'expression.» La citation de Noam Chomsky met la table de cet ouvrage spécialisé, quoiqu' accessible.

Les aspects juridiques et philosophiques de la liberté d'expression sont abordés par le chercheur en droit des médias Jean Trudel, grâce à qui on apprécie la diversité des points de vue abordés. Le spectre politique est large en effet : les essais vont des limites auxquelles font face les discours haineux de l'extrême droite dans deux textes signés par le professeur de l'université Laval, Jocelyn Maclure ainsi que par Maryse Potvin et Siegfried L. Mathelet, jusqu'à des essais sur la «censure» récente exercée par certaines mouvances de gauche.

En abordant ces différents aspects de l'actualité récente, ce livre fait honneur à la liberté d'expression. Baillargeon dédie d'ailleurs l'ouvrage à Raïf Badawi, blogueur Saoudien, toujours emprisonné en Arabie-Saoudite pour des propos critiques tenu dans un blogue.

« Censure » par certaines mouvances de gauche

Dans son texte *Malaise dans la conversation démocratique*, Normand Baillargeon souligne qu'on assiste en ce moment à une forme troublante d'autocensure. «Certains sujets sont devenus tabous, sinon extrêmement délicats, et le prix à payer pour les aborder (intimidations, insultes, menaces, étiquettes, harcèlements et ainsi de suite, jusqu'à la tentative pour faire perdre un emploi) est parfois si élevé qu'on renoncera souvent à le faire, ou à exprimer franchement un point de vue présumé politiquement incorrect.» Il énumère quelques-uns des sujets tabous : les diverses questions relatives au sexe et au genre, à l'immigration, au nationalisme, au racisme ou à la laïcité.

Les essais les plus polémiques sont ceux

signés par des intellectuelles qui dénoncent la censure. Normand Baillargeon, lui-même un homme de gauche, a eu un certain courage en invitant les auteures qui critiquent le féminisme intersectionnel (un féminisme qui défend les personnes cumulant plusieurs oppressions plutôt que les femmes en général). Diane Guibault et Michèle Sirois, déplorent la censure des discours de remises en question du concept d'identité de genre ou de la prostitution comme «travail». Rhéa Jean dénonce «les condamnations sans procès». Pensez aux sujets controversés des dernières années : ils sont abordés ici.

La notion de racisme élargie

Annie-Ève Collin, professeure de philosophie au collégial, critique, quant à elle, l'association que font certaines personnes entre laïcité et racisme, en rappelant que si les races sont en partie des constructions sociales : «(...) Aujourd'hui, on pousse cette idée trop loin en considérant comme du racisme le fait de s'opposer à des pratiques, des idées, à des croyances, dans la mesure où celles-ci faisaient partie de l'identité culturelle de groupes hu-

mans, particulièrement si ceux-ci ne sont pas des blancs.» Selon l'auteure : «Élargir ainsi la définition de racisme constitue une forme de censure, parce que l'infamie liée à l'accusation de racisme fait en sorte que bien des gens n'osent plus s'exprimer, et que ceux qui osent s'exprimer se font discréditer.»

On retient des textes dénonçant la censure provenant de certaines mouvances de gauche, l'importance de la nommer et de l'analyser pour mieux la comprendre. Et cela, même si certains points de vue peuvent paraître conservateurs. On se dit, au final, que la défense de la liberté d'expression transcende les familles politiques.



COLLECTIF D'AUTEURS
SOUS LA DIRECTION DE
NORMAND BAILLARGEON
Liberté surveillée
Quelques essais sur la parole
à l'intérieur et à l'extérieur
du cadre académique
Éditions Leméac
268 pages

biblioterre

Les Amis de la Terre de Québec | www.atquebec.org

Le pire des scénarios se joue-t-il sous nos yeux ?

Sur le front écologique, 1972 fut une année charnière à plus d'un titre. Année de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain (CNUEH) à Stockholm – premier véritable rendez-vous international à caractère environnemental –, c'est aussi celle de la parution du premier rapport d'importance sur les dangers d'une croissance économique soutenue dans un monde fini.

Intitulée Halte à la croissance? Rapport sur les limites à la croissance, cette étude de quatre jeunes scientifiques du MIT mandatés par le Club de Rome demeure aujourd'hui l'une des plus puissantes critiques du consensus sur la sacro-sainte croissance économique. Sa parution est reconnue comme l'un des moments clés de l'histoire du mouvement écologiste.

Si plusieurs doutaient à l'époque des conclusions du rapport Meadows – du nom de ses auteurs principaux –, le temps a su leur donner raison. Dans cette dernière mise à jour parue en 2004, le raisonnement des auteurs garde toute sa pertinence, au vu de l'impact destructeur des activités humaines sur les processus naturels. En simulant les interactions entre croissance démographique, croissance industrielle, production alimentaire et limite des écosystèmes, les chercheurs élaborent différentes trajectoires possibles pour notre civilisation. Ils concluent que le pire scénario, celui de l'effondrement, se joue actuellement sous nos yeux.

Car après trois décennies d'expansion économique débridée, le problème n'est plus de savoir comment éviter d'excéder les limites de la planète, mais bien comment faire pour revenir à l'intérieur de ces limites.

Récit d'une femme inspirante

Il [existe] une autre façon de plaider pour la protection de notre planète : exiger de la communauté internationale la reconnaissance du bien-être environnemental comme un droit humain fondamental. Sans la jouissance d'un climat stable et sécuritaire, les peuples ne peuvent exercer leurs droits économiques, sociaux et culturels. Pour les Inuit, comme pour nous tous, c'est ce que j'appelle «le droit au froid».

Cette formule singulière du «droit au froid» concentre bien tout l'esprit de la lutte que Sheila Watt-Cloutier a menée durant plus d'une vingtaine d'années sur la scène internationale pour faire des changements climatiques un enjeu de droits humains. C'est d'ailleurs sous sa présidence au Conseil circumpolaire inuit qu'une pétition en ce sens a été déposée en 2005 auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, la première action juridique internationale du genre. Comme la culture et l'autonomie économique des Inuit sont tributaires du froid et de la glace, le réchauffement planétaire d'origine anthropique constitue une négation de leurs droits sociaux, culturels et sanitaires. «L'impact des changements climatiques sur l'Arctique est un signe précurseur de ce qui attend le reste du monde», dira-t-elle.

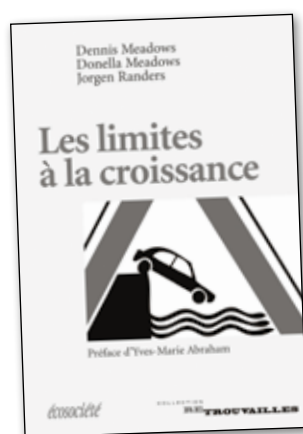
De son enfance à Kuujuaq, dans le nord du Québec – à une époque où la culture inuit traditionnelle du transport en traîneau à chiens et de la chasse sur glace était encore dominante –, à son engagement pour l'environnement dans les instances internationales, Le droit au froid est le récit d'une femme inspirante, devenue un modèle de leadership pour le XXI^e siècle.

La pensée aventureuse

Considéré l'une des plus importantes figures intellectuelles du XX^e siècle, Bertrand Russell a écrit sur de nombreux sujets, parmi lesquels l'éducation occupe une place de choix. Dans cette anthologie, la première du genre en français, Normand Baillargeon et Chantal Sarterre ont réuni 18 textes qui présentent les principaux aspects de la vision de l'éducation développée par Russell et son rôle central pour toute société démocratique. Pour Russell, nous devrions éduquer les enfants afin de leur donner le savoir et les habitudes d'esprit nécessaires à la formation d'une opinion indépendante. Favoriser l'esprit de liberté, en respectant la personnalité de l'enfant et en stimulant «l'amour de la pensée aventureuse».

Qu'il soit question des finalités de l'éducation, du curriculum, de rôle de l'université ou encore des liens de l'éducation avec le politique ou la pensée critique, les écrits rassemblés dans ce recueil reflètent la grande cohérence des idées défendues par le célèbre mathématicien et philosophe anglais. Des décennies plus tard, il est frappant de découvrir la grande pertinence et l'actualité de ses réflexions, que ce soit concernant les pratiques éducatives, la formation de la personnalité des jeunes enfants, l'éducation intellectuelle, la délicate question de la discipline et de l'autorité, la compétition, l'éducation à la sexualité ou encore les rapports entre éducation et économie.

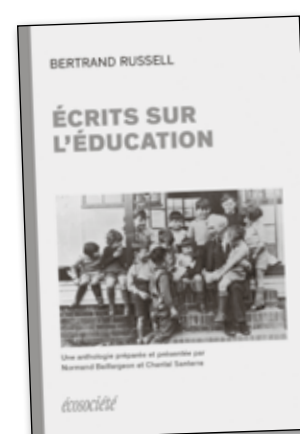
Écrits sur l'éducation intéressera autant philosophes et pédagogues, qui pourront prendre la mesure de l'intérêt de Russell pour l'éducation et de son action dans ce domaine, que les personnes simplement intéressées par les nombreux et passionnés débats à ce sujet.



DENNIS MEADOWS ET
DONELLA MEADOWS
Les limites à la croissance
(dans un monde fini)
Éditions Écosociété
432 pages



SHEILA WATT-CLOUTIER
Le droit au froid, Le combat
d'une femme pour protéger sa
culture, l'Arctique et la planète
Éditions Écosociété
344 pages



BERTRAND RUSSELL
Écrits sur l'éducation
Éditions Écosociété
308 pages

Les invasions mongole

Par Michaël de Lachance

Je retrouve Doc au boui-boui habitué de la rue Couillard. On commande à Jeff Fillion deux très serré, Doc précise : « sans lait pour moi, je ménage mon foie et le guide alimentaire dit que c'est pas bon ». Brève parenthèse pour ce qui allait être un vrai soliloque matinal à propos de « l'expropriation culturelle ». Doc a fait un rêve, une idée est née entre ses épaules, il me la partage sans consentement, voici un résumé synthétique du monologue interminable.

– Tu sais qu'on s'exproprie depuis le début des temps? Les Africains ont fait le saut en Europe occidentale, les Mongols – pas Radio X, mais le peuple – on conquiert à peu près tout le continent asiatique et ils ont poussé la luck jusqu'aux portes de la Norvège. Une chance que Nevsky a fait couler la mégalomanie du Khan, Genhis de prénom, au font du lac Baïkal. Or, Khan a exproprié tout le monde, voire envoyé ad patres tous les hommes, pour ne garder que les enfants, qu'ils éduquaient au combat et les femmes, qui assurèrent la mixité du peuple mongol à celui de toutes les autres cultures conquises.

– Tu veux en venir où Doc?

– Ben, 20% de la planète, actuellement, possède des gènes mongols. Tu imagines? Dans le café, « right now », deux personnes sont issues des relations sexuelles « débilés » du Khan?

– Ok.

À ce moment, j'ai demandé à Doc une pause. Il est impératif de laisser son interlocuteur, même invisible, respirer. Je suis sortie dehors fumé une blonde aux grands vents arctiques, Doc a hélé Fillion pour un Dry Martini sans glace avec olives rincées. Il ne peut supporter le goût du liquide saumuré des olives dans son verre. Jeff a grom-



melé un truc inaudible et c'est mieux ainsi, car on devine un commentaire...

Doc a voulu poursuivre, mais je l'ai interrompu :

– Le concept d'expropriation culturelle, c'est quoi Doc?

– Écoute, quand une culture avale l'autre, elle exproprie l'autre culture.

– Vaseux?!

– Ben, Les Red Skins de Washington, l'équipe de football américain, n'est-ce pas un exemple parfait d'expropriation culturelle? On décime les cherokees et ensuite, on porte fièrement leurs surnoms! Tu sais que le Superbolw est vu par plus d'un mil-

liard de fan d'ailes de poulet?

– Vaguement.

– Presque 20% du monde regarde ce sport en même temps!

– Et puis?

– Tu ne fais pas le lien?

– Non, raconte.

– Gengis Khan! Il est où ce 20% de descendant du conquérant mongol? Il est rivé devant son téléviseur!

L'air impérieux, Doc passe la commande pour plusieurs autres Dry Martini sans glace avec olives rincées. Pendant que mes songes vaquent à la prose, l'otorhino scande à qui mieux mieux sa théorie imbuvable (...).

Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
il ne faut pas manquer **Le Bal du Léopard**
★★★★★★
Baby Foot-Hot Dog européen-Bon choix musical-Ambiance sympa-Jeux de société-Plus de 20 sortes de vodka-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoise-7 bières pression-Cidre pression et houteille! **La place dans le quartier**
Le Bar à Limoilou depuis ...1985
1049 3ième Avenue
Québec, Limoilou, ☎ 529.3829

Visitez notre site Web
droitdeparole.org
Suivez-nous sur
Facebook et Twitter

Un enjeu vous préoccupe?
Vous désirez écrire? Alors rédigez
un texte et faites-le paraître dans
la prochaine édition du journal.

VOUS AIMEZ LIRE
DROIT DE PAROLE?
VOUS POUVEZ LE
TROUVER DANS LES
LIEUX SUIVANTS

Limoilou

Alimentex
1185, 1^{er} avenue
Bibliothèque Saint-Charles
400, 4^{ème} Avenue
Cégep de Limoilou
1300, 8^{ème} Avenue
Bal du lézard
1049, 3^{ème} Avenue

Saint-Roch

Tam-tam café
421, boulevard Langelier
CAPMO
435, rue du Roi
Maison de la solidarité
155, boulevard Charest Est
Bibliothèque Gabrielle-Roy
350, Saint-Joseph Est
Le Lieu
345, rue du Pont

Saint-Sauveur

Au bureau de Droit de parole
266, Saint-Vallier Ouest
Café La Station
161, rue Saint-Vallier Ouest
Centre médical Saint-Vallier
215, rue Montmagny
Club vidéo Centre-ville
230, rue Marie-de-l'Incarnation

Saint-Jean-Baptiste

L'ascenseur du faubourg
417, rue Saint Vallier Est
Bibliothèque de Québec
755, rue Saint-Jean
L'Intermarché
850, Rue Saint-Jean

Montcalm

Centre Frédéric-Back
870, avenue de Salaberry
Cinéma Cartier
1019, avenue Cartier
Un Coin du Monde
1150, avenue Cartier

Ste-Foy

Université Laval
Pavillons Casault et Bonenfant
Comité logement d'aide aux locataires de Ste-Foy
2920, rue Boivin
Cégep Ste-Foy
2410, Chemin Ste-Foy

Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E!

Devenez ami.E de Droit de parole

100\$

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 1 AN DE DROIT DE PAROLE

Abonnement individuel

30\$

Abonnement institutionnel

40\$

Abonnement de soutien

50\$

DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL

Adhésion individuelle

10\$

Adhésion individuelle (à faible revenu)

5\$

Adhésion de groupes et organismes

25\$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org

